



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N° 03/2020

Séance du 15 février 2020

OBJET: Décision modificative n° 5.

Nombre de membres : 9 Date de la convocation: 07/02/2020 Afférents au conseil: 9 Date d'affichage : 07/02/2020 En exercice: 9 Ayant délibéré : 5 Votés Pour : 5

Votés Contre: 0 Abstentions: 0

L'an deux mil vingt, le quinze février à onze heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire en la Mairie d'OLIVESE, sous la présidence de Monsieur MILLO Jean-Luc, Maire de la Commune.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection du secrétaire de séance. Monsieur MARTINO Enzo a été élu secrétaire de séance.

Etaient présents	Etaient représentés	
M. MILLO Jean-Luc	M. POLI Jean-Baptiste	
M. CIPRIANI Jean-Marie		
Mme GUISQUET Sandra	Etaient absents	
M. BRUNETTI Alain	Mme OBENAUS née DURAND Isabelle	
M. MARTINO Enzo	M. POLI Pierre-Antoine	
	M. MANTESE Jean-François	

Monsieur le Maire expose au conseil Municipal qu'il convient de procéder aux virements de crédits suivants :

Désignation	Diminution sur crédits	Augmentation sur crédits
	ouverts	ouverts
D I 20 203 OPNI : FRAIS D'ETUDES,		2 650.00 €
RECH. DEV. ET FRAIS D'INSERT°		
D I 21 2151 OPNI : RESEAUX DE	2 650.00 €	
VOIRIE		
TOTAL	2 650.00 €	2 650.00 €

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).
- Vu l'instruction comptable et budgétaire M14

Envoyé en préfecture le 19/02/2020

Reçu en préfecture le 19/02/2020

Affiché le



ID: 02A-212001861-20200215-2020_03-DE

- Vu le Budget Primitif 2019.
- Considérant que la régularisation visée ci-dessus n'était pas prévue au budget primitif 2019.

Le Conseil municipal après avoir délibéré :

➤ **Décide** de procéder aux virements de crédits sur le budget 2019, conformément au tableau ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents. Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à OLIVESE, Le 15/02/2020

Le Maire

Jean-Luc MILLO